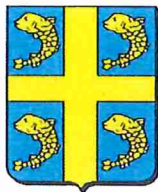


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-trois et le huit avril à neuf heures,
Le conseil municipal de la commune de DOUBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 03 avril 2023

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 9
Procuration 1
Votants 10

Étaient présents : Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, MM. Marc SAUVAIRE, Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Jean-Marie PONCELET, Laurent BALSAN

Absents excusés : Chantal SANCH et Jean-Luc ALBE

Procuration : ALBE Jean-Luc à ESCANDE Renaud

Vote :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS-ANNEE 2023

Dans le cadre du budget principal M14 de l'année 2023, Mme le maire soumet au vote les demandes de subvention des associations suivantes :

Article	Nom	Montant demandé	Montant alloué 2023
6574			
	Amicale des écoles Trêves-Lanuéjols	300	300
	Club sportif de l'Aigoual	600	600
	Comité des fêtes de l'Espérou	800	800
	Culture Aigoual	500	500
	Comité des fêtes Dourbies	600	600
	Ecole des Poujeadettes	150	150
	Fanfare cévenole	300	300
	Festival hospitalier	500	600
	Foyer de ski de fond	800	800
	Ski club Mt Aigoual	800	800
	Vélo club Mt Aigoual-Pays Viganais	1000	800
	Montpellier Languedoc Cyclisme	400	400
	Les chemins de Tolérance	100	100
	Canto Organo	700	700
	Chœur de l'Aveyron	600	600
	Sax&Terra	700	300
	TOTAL	8850	8350

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces propositions et charge Madame le Maire de verser les subventions votées.

Fait et délibéré en Mairie, le 08 avril 2023

Mme le Maire
Irène LEBEAU

